

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**  
**TROISIEME REGION MILITAIRE**  
**CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA**  
**DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES**

**MISE ENDEMEURE N° 02 AVANT RESILIATION**

En vertu du contrat N° 67/2020 du 20/12/2020, portant sur la réalisation des travaux au niveau d'une unité/Bordj Akid Lotfi, conclu d'un délai de (12) mois, et compte tenu de ce qui suit:

- **Expiration des délais contractuels.**

Une mise en demeure n° 02 avant résiliation est adressée à l'Entreprise des Travaux Publics << **GHAZI Youcef** >>, sise à: la zone urbaine Hay El Taref- Secteur 26 lotissement N° 162 Debdaba/Béchar, pour rattraper le retard considérable dans la réalisation et renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires, au cours de huit (08) jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **19** du contrat portant sur la résiliation.